

Il loge au Séminaire des Missions Etrangères pendant quelque temps, après lequel il ira à ce que l'on croit à Liège qui est son pays (1), ou retournera à Rome. L'on a trouvé extraordinaire que ces messieurs l'aient logé dans leur séminaire après les tours qu'il leur a joués (2). Je ne l'ai point encore vu depuis son retour de Rome, n'étant arrivé que depuis environ deux jours. C'est lui qui a nommé M. Miniac à l'archidiaconé."

M. Jean-Pierre de Miniac était prêtre de Saint-Sulpice.

C'est le 10 janvier 1735 qu'il avait pris possession d'un canonicat pour remplacer l'abbé Boulanger, qui avait donné sa démission. M. Edmond Langevin dit qu'il remplaçait M. Boulard; c'est une erreur. Dans l'acte, il est dit expressément que M. de Miniac, licencié *in utroque jure* et vicaire général, prend la stalle de l'abbé Boulanger. M. De L'Orme écrivait à son sujet, en 1732: Je ne sais où M. Dosquet a été chercher M. Mignac pour le faire grand vicaire à Québec et demander la charge de théologal pour lui. Il faut qu'il n'y ait point de sujets dans le pays pour faire venir un sulpicien à Québec. Toutes ces démarches ne sont bonnes qu'à rebuter tous les Canadiens." Quoiqu'il en soit, ce ne fut pas M. de Miniac qui fut nommé alors théologal, mais M. Vallier. " Je viens d'apprendre tout présentement, écrit M. De L'Orme, le 20 mai 1732, la nomination de M. Vallier au théologat, ce qui m'a d'autant plus surpris que je ne m'y attendais nullement.

(1) Les historiens—M^{gr} Têtu compris—avaient écrit les uns après les autres que M^{gr} Dosquet était né à Lille. M. l'abbé Auguste Gosselin a prouvé que Liège était le lieu de la naissance de l'évêque de Samos. Voici maintenant le chanoine De L'Orme qui vient dire la même chose.

(2) M^{gr} Dosquet prétendait avoir le droit d'y demeurer, d'y être logé, nourri, entretenu avec ses quatre domestiques, aux frais de la communauté. De là procès, mémoires, plaidoyers, puis abandon par l'évêque de ses prétentions insoutenables. *Les Evêques de Québec*, page 195.